

Rapport de suivi post distribution de l'assistance alimentaire dans les camps de réfugiés au Tchad



Ont contribué à la rédaction de ce rapport :

- Edgar WABYONA (edgar.wabyona@wfp.org), Head of RAM
- ATCHIRIND Mij (mij@unhcr.org), Nutrition & Food Security Officer
- MADJIOUDAL Allarabaye (madjioudal.allarabaye@wfp.org), Chargé de programme VAM
- Alladari Traoré (alladari.traore@wfp.org), M&E officer
- BAKOI Abel (abel.bakoi@wfp.org), Consultant au VAM
- Idriss LALOUCHE (idriss.lalouche@wfp.org), Database Manager
- Koumaye KAMBA (kamba@unhcr.org)
- TANEL Sylvain (djimadou@unhcr.org)
- HINGABBE Leclerc (hingabbe@unhcr.org)
- Guiradoum Nang-Yengar (nanyeng@unhcr.org), Senior Field Associate CBI

Pour plus d'informations, contacter :

- Claude JIBIDAR (claud.jibidar@wfp.org), Représentant du PAM
- Papa Kysma SYLLA (Syllap@unhcr.org), Représentant du HCR
- Raoul BALLETO (raoul.balleto@wfp.org), Chef de Programme PAM
- Roberta Montevvecchi (Montevr@unhcr.org), Chef de programme HCR

Données collectées en décembre 2020. Rapport publié en février 2021

Table des matières

Résumé	5
1. Profil démographique des ménages	5
2. Sécurité alimentaire	5
3. Consommation alimentaire	5
4. Stratégies d'adaptation	5
5. Revenus et dépenses	6
6. Assistance humanitaire	6
7. Protection	6
8. Un faible accès au mécanisme de plaintes	7
9. Recommandations clés	7
Chapitre 1 : Introduction	8
1. Contexte de l'étude	8
2. But et objectifs de l'enquête PDM	9
Chapitre 2 : Méthodologie	10
1. Méthodes et outils de collecte des données	10
2. Formation des agents de collecte et collecte des données	11
3. Saisie des données et analyse des résultats	11
4. Difficultés rencontrées pendant la collecte des données primaires	11
Chapitre 3 : Synthèse des résultats	13
1. Démographie	13
1.1. Sexe et situation matrimoniale des ménages	13
1.2. État matrimonial du chef de ménage	13
1.3. Âge du chef de ménage et taille du ménage	14
1.4. Niveau d'instruction du chef de ménage	14
2. Revenu et moyens de subsistance (sources de revenu des ménages)	15

3.	Accès et utilisation de l'assistance du PAM et du HCR	17
3.1.	Assistance reçue par les réfugiés	17
3.2.	Assistance reçue du PAM	17
3.3.	Assistance reçue du HCR	18
3.4.	Utilisation faite de l'assistance CBI reçue par les bénéficiaires du HCR	19
3.5.	Assistance reçue pour le soutien aux moyens d'existence	19
3.6.	Capacité d'assistance pour répondre aux besoins essentiels	20
4.	Dette	22
5.	Sécurité alimentaire	23
5.1.	Score de consommation alimentaire (SCA)	23
5.2.	Indice des stratégies sur les comportements alimentaires (rCSI)	26
5.3.	Indice des stratégies sur les moyens d'existence (ISAME)	26
5.4.	Insécurité alimentaire des ménages	27
6.	Caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages en insécurité alimentaire	29
6.1.	Sexe du chef de ménage	29
6.2.	Situation matrimoniale du chef de ménage	29
6.3.	Niveau d'instruction du chef de ménage	29
6.4.	Age du chef de ménage	29
6.5.	Sources de revenu	29
7.	Protection	30
	Annexes	32
	Acronymes	36

Résumé

Le Tchad accueille actuellement environ 478 000 réfugiés, dont la majorité (environ 80%) sont d'origine soudanaise, tandis qu'environ 17% sont originaires de la République centrafricaine et à peine 3% du Nigéria. Les réfugiés vivent dans des camps à l'est, au sud et à l'ouest du pays

Le PAM, le HCR et d'autres partenaires fournissent une assistance alimentaire et non alimentaire continue et ciblée pour répondre à leurs besoins de base, y compris la nourriture, l'eau, les abris, etc. L'enquête a été menée dans tous les camps de réfugiés avec l'objectif global d'évaluer la sécurité alimentaire et le niveau de vulnérabilité parmi les réfugiés assistés par le PAM et le HCR

1. Profil démographique des ménages

Près des trois quarts des ménages de l'enquête étaient dirigés par des femmes ; et la majorité des chefs de famille n'avaient aucune instruction. Ces caractéristiques étaient également associées à une plus grande vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

2. Sécurité alimentaire

Globalement, 53% des ménages sont en insécurité alimentaire dans les camps de réfugiés enquêtés. Cette situation varie selon les catégories socioéconomiques et démographique : 53% des femmes sont en insécurité alimentaire contre 51% des hommes ; la grande majorité des ménages dirigés par les veufs/veuves sont en insécurité alimentaire (58%) ; ceux qui sont aussi dirigés par les personnes âgées sont les plus vulnérables.

La proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère est élevée dans les camps du Lac (22,9%), Vom (15,4%), Gon (14,1%), Amnaback (18,8%), Kounoungou (12,9%), Mile (18,2%) et Touloum (14,2%).

3. Consommation alimentaire

Dans l'ensemble, 30% des personnes enquêtées ont une consommation alimentaire pauvre. Cette situation est plus accentuée pour les ménages dirigés par les femmes (30,5%). Au niveau des camps, ce sont ceux d'Amnaback, de Dilingala, Gon, Iridimi, Kounoungou, Mile et Oure Cassoni qui enregistrent les fortes proportions des ménages avec une consommation alimentaire élevée (plus de 40%)

Les ménages qui vivent des dons/aides/transferts, de l'assistance, et aussi de la vente de produits de chasse/cueillette enregistrent les forts taux de consommation pauvre. Aussi, il ressort des analyses que les bénéficiaires de l'assistance en cash sont ceux qui ont une faible consommation alimentaire pauvre.

4. Stratégies d'adaptation

L'indice de stratégie d'adaptation réduit (rCSI) s'élève en moyenne à 8,5 dans l'ensemble. Il est élevé dans les camps de Iridimi, N'Djamena, Gaga, Guélandeng, Amnaback, Moulkou. Tandis que les camps de Touloum, Gondjé, Vom, Treguine et Bredjing ont le CSI les plus bas.

Par ailleurs, au cours des 7 derniers jours, plus de 50% des ménages ont adopté au moins une fois les stratégies alimentaires qui consistent à : consommer les aliments moins préférés et/ou moins chers ; emprunter de la nourriture ou recourir à l'aide de parents, voisins ou amis ; diminuer la quantité de

nourriture lors des repas ; et réduire le nombre de repas par jour. Au cours des 30 derniers jours, 46% des ménages ont recouru aux stratégies de moyens d'existence dont 26% pour les stratégies de stress, 16% pour les stratégies de crise et 4% pour les stratégies d'urgence.

5. Revenus et dépenses

Les sources de revenus des ménages sont multiples (2 en moyenne), seulement 12% des ménages ont une seule source de revenus, 38,6% en ont deux et 48,6% ont jusqu'à trois. Au cours des trois derniers mois, les ménages ont tiré leurs revenus principalement de l'assistance alimentaire reçue du PAM/HCR (27%), de la vente de produits agricoles issus de leur production (25%) et du travail journalier (21%).

En moyenne 69% des ménages consacrent plus de 65% de leurs dépenses à l'alimentation indiquant des difficultés d'accès économique à la nourriture. Ainsi donc 58% des ménages ont contracté des dettes au cours des trois derniers mois (une moyenne de 25 000 F CFA), principalement pour l'achat de nourriture (81% de ceux qui l'ont contracté). Cette dette est contractée principalement auprès des commerçants, mais aussi auprès des amis et parents.

6. Assistance humanitaire

Environ 65% des personnes interrogées ont reçu l'assistance du PAM et du HCR à la fois. Pour les personnes qui ont reçu exclusivement l'assistance du PAM, l'assistance pour le Cash ou la DGV ou encore la MILDA sont là les types d'assistance les plus reçues par les bénéficiaires

Pour les personnes qui ont reçu exclusivement l'assistance du HCR, l'assistance CBI (Cash), l'assistance COVID et l'assistance pour les kits essentiels (savon, couvertures, moustiquaires, kits hygiène, ...) sont là les types d'assistance les plus reçues par les bénéficiaires

7. Protection

Dans l'ensemble, aucun bénéficiaire n'a rencontré de problèmes causés par sa participation au programme d'assistance du PAM. Cependant, 12 ménages sur 1212 (soit 1%) déclarent avoir été confrontés à quelques problèmes une fois sur le site. Pour l'essentiel, les cas de problèmes évoqués sont : traitements inappropriés infligés par le personnel du PAM/partenaire coopérant /boutique/banque dans les camps de Dosseye et Treguine ; absence de services pour les populations vulnérables (personnes âgées, malades, handicapées) à Dosseye, Moyo et Treguine ; Dans les camps où il y a eu distribution de cash, les réfugiés déplorent le fait que le partenaire (Tigo, Airtel ou Express Union) mette peu de temps sur le terrain.

L'appréciation de la dernière assistance est relativement mitigée

51% des bénéficiaires ont déclaré être insatisfaits de la dernière assistance du PAM (66% des ménages non ciblés). Cet état de choses étant principalement causé par : la mauvaise qualité via l'accès à la nourriture ; l'inadéquation entre ce qui est prévu, et ce qui est effectivement reçu ; quantité de nourriture disponible insuffisante pour l'achat.

8. Un faible accès au mécanisme de plaintes

- 72,3% des personnes interrogées n'ont pas été informée de la fin de l'assistance alimentaire reçue dans les camps.
- Parmi les personnes interrogées (celles qui n'ont pas reçue l'assistance CBI), plus de 95% ont déclaré que les sites d'assistance sont sûrs ou très sûrs. Par ailleurs, 3,5% ont déclaré que les sites sont dangereux.
- 25% des personnes interrogées ont déclaré qu'elles ont été victimes, elles-mêmes ou un membre de leur ménage victimes de vols, 12,5% ont subi de menaces physiques sur leurs personnes.
- 43% des personnes interrogées ont déclaré connaître le mécanisme de protection par l'intermédiaire des dirigeants des bureaux locaux du PAM ou des sous-délégations HCR. Aussi, 19% d'entre elles ne connaissent pas l'existence de ce mécanisme.

9. Recommandations clés

- 1) **Poursuivre l'assistance** aux ménages de réfugiés vulnérables : les résultats montrent des niveaux élevés de vulnérabilité, avec plus de la moitié des réfugiés en situation d'insécurité alimentaire ;
- 2) **Renforcer les programmes** de soutien aux moyens de subsistance alternatifs : il reste une forte dépendance à l'aide fournie en tant que source de moyens d'existence qui n'est pas durable ;
- 3) **Intensification factuelle des transferts** en espèces : les résultats indiquent que les ménages recevant des espèces sont plus susceptibles d'être en sécurité alimentaire. De plus, les ménages étaient plus susceptibles d'emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture ; et ceux qui ont reçu de l'argent l'ont également utilisé pour acheter de la nourriture, démontrant que les transferts de type monétaire sont potentiellement efficaces pour améliorer la sécurité alimentaire ;
- 4) **Mettre à jour le registre / la base de données des réfugiés** : un nombre considérable de ménages qui ont été échantillonnés sur la base des listes disponibles n'ont pas pu être trouvés dans les zones d'installation et ont dû être remplacés, ce qui suggère la nécessité de mettre à jour la base de données et de l'optimiser par la suite pour les futurs travaux de ciblage ;
- 5) **Entreprendre une analyse détaillée des besoins essentiels** parmi les réfugiés afin de fournir une base pour l'harmonisation des montants des transferts: la vulnérabilité des réfugiés varie selon la profondeur, mais la satisfaction des besoins alimentaires reste une priorité pour la plupart des réfugiés qui ont également utilisé des transferts monétaires destinés à d'autres besoins fondamentaux acheter de la nourriture, ce qui montre l'insuffisance de l'aide actuelle pour répondre aux besoins essentiels ;
- 6) **Renforcer la mise en place du système de gestion de plaintes** par le biais d'une formation des leaders des refugies qui pourront partager à leurs tours autres membre de la communauté dans les camps.

Chapitre 1 : Introduction

1. Contexte de l'étude

Le Tchad est situé à la confluence de conflits simultanés et imbriqués dans le Sahel, le bassin du lac Tchad, le Darfour occidental et la RCA. Cette instabilité et cette insécurité régionales affectent directement le pays et ont conduit à un afflux continu de réfugiés au fil du temps. En décembre 2020, le Tchad accueillait environ 478 651 réfugiés, ce qui en fait l'un des principaux pays d'accueil de réfugiés en Afrique.

La plupart (environ 80%) des réfugiés au Tchad sont d'origine soudanaise installés dans les provinces du Ouaddaï, du Sila, du Wadi Fira et de l'Ennedi constituant les 13 camps de l'Est. Les réfugiés centrafricains constituent environ 17% et sont établis dans les provinces frontalières avec la RCA au Sud et Sud-Est du Tchad à savoir le Moyen Chari (camp de Belom), le Logone Oriental (camps d'Amboko, Dosseye et Gondjé), le Salamat (Moyo). Environ 3% des réfugiés sont nigériens et vivent dans la région du Lac. Les réfugiés urbains basés à N'Djamena (7 768) et au Mayo-Kebbi Est sont comptent en son sein plusieurs nationalités mais à dominance centrafricains. Au cours de l'année 2020, d'autres vagues arrivées en mi année 2020, ont augmenté les effectifs des Soudanais à Abéché.

Depuis plus de 16 ans, le PAM en collaboration avec le HCR et ses partenaires ont fourni une assistance alimentaire à l'ensemble de ces réfugiés. Les études ont montré une tendance vers l'utilisation accrue de la modalité CBT (ou CBI) qui va croissant et touche tous les secteurs d'intervention des humanitaires (HCR, PAM, autres). Pour le HCR, les interventions basées sur les transferts monétaires (CBI) contribuent à fournir l'assistance aux personnes sous mandat afin de contribuer à leur protection. Depuis un certain nombre d'années, le HCR a étendu l'utilisation des transferts monétaires à divers secteurs d'interventions tels que la protection, les abris, le WASH, l'éducation, la santé-nutrition, la sécurité alimentaire et également l'utilisation du cash à usage multiples. Le PAM a fourni une assistance en utilisant différentes modalités selon le contexte, y compris des espèces, des bons et des rations alimentaires.

En 2018, une étude de profilage avait été menée dans tous les camps de réfugiés au Tchad, et les résultats ont permis d'orienter les ressources de façon équitable dans des foyers nécessaires. Cependant, quelques camps des réfugiés à l'Est ont rejeté ces résultats, ce qui a entraîné la suspension de distribution des vivres dont les négociations sont toujours en cours pour l'acceptation de ces résultats.

Par ailleurs, la pandémie de la COVID-19 avec son impact socioéconomique dans le monde cette année combinées à l'insuffisance de financement deviennent permanent et obligent les organisations à optimiser leurs formes d'assistances afin de les rendre plus efficient aux populations bénéficiaires.

En vue de mieux ajuster les interventions, il est aussi important de savoir ce qui se passe dans les ménages des réfugiés après les assistances (vivre ou espèce/coupon), d'où l'intérêt de conduire régulièrement des suivis après la distribution auprès des ménages bénéficiaires. L'enquête de ménage de suivi post distribution et de vulnérabilité des ménages bénéficiaires de décembre 2020 vise à fournir au PAM, HCR et leurs partenaires des informations de base de chaque zone ou province abritant un camp de réfugiés

2. But et objectifs de l'enquête PDM

Le but de cette enquête était d'évaluer la situation globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité des réfugiés et d'obtenir d'informations fiable sur les indicateurs institutionnels permettant de suivi de l'efficacité des programmes mis en œuvre par le PAM et le HCR. De façon spécifique, il s'agit :

- Estimer l'accès des ménages ciblés à l'assistance alimentaire et assistance en espèce, leur connaissance sur la composition de la ration, les coûts d'opportunité, les quantités de vivres reçus ;
- Apprécier l'utilisation de la ration des produits alimentaires et la repartitions en termes de dépenses relatifs et l'assistance en espèce distribués par le PAM- HCR au sein du ménage ;
- Apprécier la perception des ménages des bénéficiaires par rapport à la qualité et la quantité des produits et montant d'argent distribués ;
- Estimer le niveau d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité des ménages bénéficiaires de l'opération ;
- Permettre de suivre certains aspects importants de protection des bénéficiaires liés à l'assistance alimentaire et en espèce ;
- Déterminer les problèmes de protection auxquelles les ménages bénéficiaires font face ainsi que les dispositions prises par le PAM- HCR et ses partenaires de mise en œuvre pour faire face à ces problèmes ;

On s'attend à ce que les résultats de l'enquête contribuent également à la discussion à long terme pour répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que l'intervention CBI est redevable envers les bénéficiaires ? Quelles sont les préférences des personnes sur la manière dont l'assistance est délivrée ?
- Les risques et problèmes : Est ce que les bénéficiaires ont rencontré un problème par rapport à la distribution de cash ? Est-ce que le cash reçu a mis les bénéficiaires faces à des risques supplémentaires ?
- Est-ce que les bénéficiaires du cash peuvent satisfaire leurs besoins au niveau du marché a un prix raisonnable ?
- Les dépenses des bénéficiaires : qu'est-ce que les bénéficiaires ont achetées avec l'argent reçu
- Quels changements l'assistance en cash a contribué a apporté au sein des ménages bénéficiaires ?
- Est-ce que les opérations CBI sont en conformités avec les politiques opérationnelles, les procédures et bonnes pratiques ?
- Est-ce que le CBI a mis les bénéficiaires sur la voie des solutions durables ?
- Evaluer la perception qu'ont les bénéficiaires de l'assistance en cash.

Chapitre 2 : Méthodologie

1. Méthodes et outils de collecte des données

L'enquête a suivi une conception quantitative et transversale et a inclus tous les camps de réfugiés au Tchad. L'enquête a procédé par une méthode d'échantillonnage par sondage probabiliste à deux degrés avec comme unité primaire les provinces et comme unité secondaire les ménages dans les sites/camps de distribution. Le choix des ménages a été fait de façon aléatoire et systématique. L'échantillon des ménages est choisi de telle manière que les résultats de l'enquête soient représentatifs au niveau de chaque camp/site en utilisant la formule suivante et en tenant compte des hypothèses y relatives :

$$n = z^2 \times \frac{p(1-p)}{d^2} \times k$$

Où :

- n = Taille minimale de l'échantillon
- z = 1,96 (niveau de confiance déduit du taux de confiance ; à 95% intervalle de confiance pour cette enquête)
- p = proportion estimative de la population présentant la caractéristique étudiée dans l'étude, selon la région. Ici p = 50%
- k = 2 (effet de grappe)
- d = niveau de précision (fixée à 10% pour cette enquête)

Ainsi, on trouve une taille estimative de 192 ménages par province. Mais en tenant compte des différentes modalités d'assistance, cette taille varie selon ces provinces. La taille de l'échantillon n'est pas conçue pour être représentative de chaque modalité de transfert, mais permettra une comparaison indicative entre les bénéficiaires de différentes modalités. Le *Tableau 1* ci-dessous et *Figure 1* fournissent un résumé.

Tableau 1: Taille de l'échantillon

Provinces	Sites ou camps	Modalité d'assistance	Taille échantillon
Ennedi Est	Oure Cassoni	DGV et cash	192
Wadi Fira	Touloum, Amnaback, Iridimi, Mile, Kounoungou	DGV et Cash	480
Ouaddaï	Farchana, Bredjing, Treguine, Gaga	DGV	384
Sila	Goz Amir, Kerfi, Djabal	Cash	290
Salamat	Moyo	Cash	192
Lac	Dar Es Salam	DGV	192
Logone Oriental	Amboko, Dosseye, Gondjé, Axe Bekan, Axe Mbaibokoum	Cash	700
Moyen Chari	Belom	Cash	192
Mandoul	Axe Moissala	Cash	150
Mayo Kebbi Est	Mayo Kebbi Est, N'Djamena	Cash	150
Total			2922

2. Formation des agents de collecte et collecte des données

Avant leur déploiement sur le terrain, les agents ont été formés par le PAM et le HCR au cours de deux sessions de formation de 2 jours chacune dans la plupart des sous-délégation HCR/Sous-bureaux du PAM. Cette même formation a été conduite à N'Djamena et a couvert la zone de Mayo-Kebbi Est. La formation a porté essentiellement sur la méthodologie de l'enquête, les indicateurs à collecter, la présentation des outils de collecte, l'utilisation des Smartphones et l'organisation pratique de l'enquête. A la fin de cette formation, les agents sont descendus dans les camps pour effectuer un test afin d'évaluer leur compréhension et leur utilisation du Smartphone. Une fois la formation terminée, les agents dotés de véhicules ont été répartis par équipes de 6 à 7 personnes (y compris le superviseur). La collecte des données a été conduite entre le 10 et le 20 décembre 2020 (en fonction des camps). La langue d'interview pendant l'enquête a varié en fonction du type de camps. Selon les camps, les langues utilisées ont été : le Français, l'Arabe, le Ngambaye, le Mbaye, le Ngaman et le Sangho.

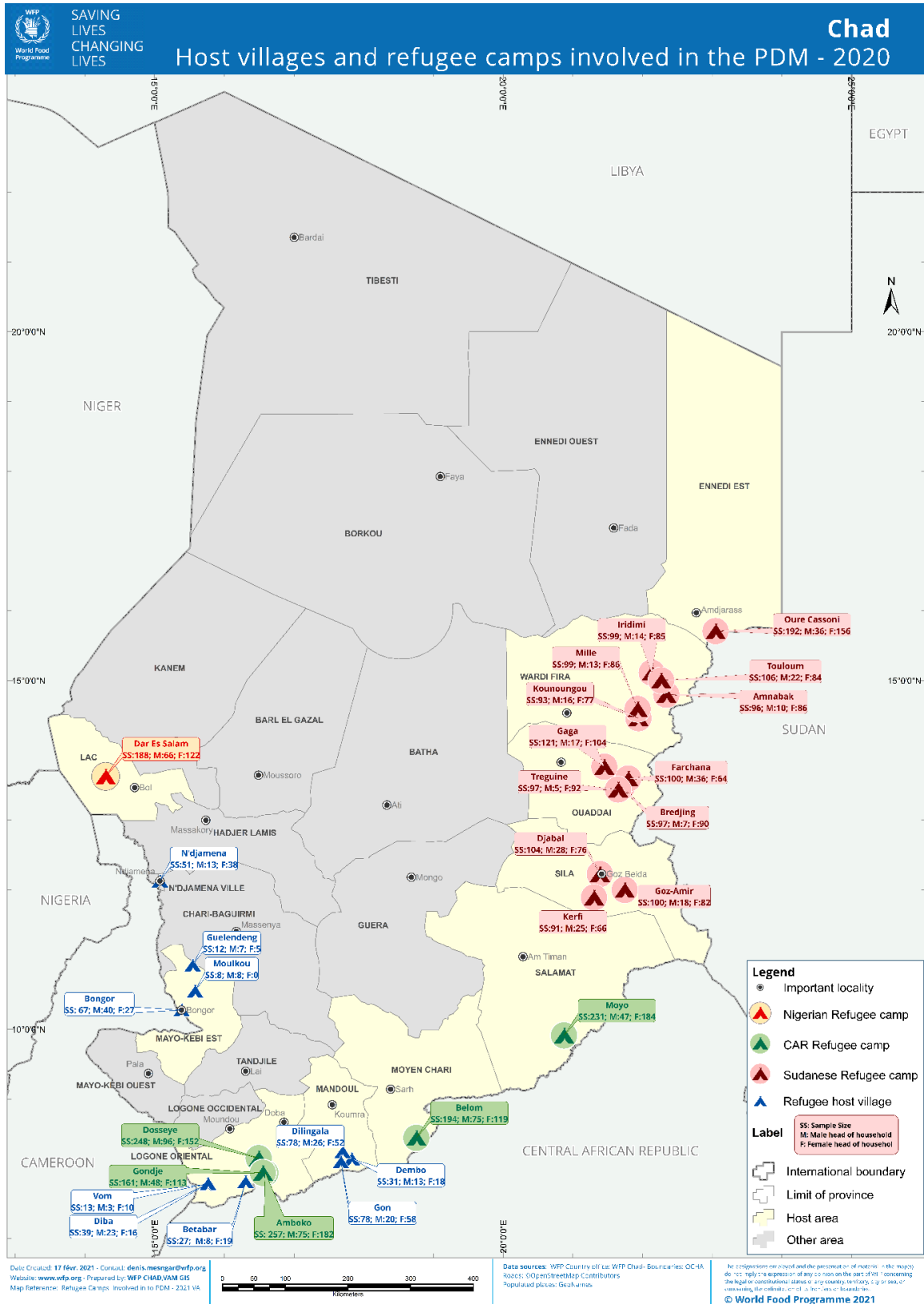
3. Saisie des données et analyse des résultats

Les informations au niveau du ménage ont été collectées et saisies en temps réel, à travers les Smartphones. Les données provenant des discussions de groupes ont été quant à elles saisies sur une tablette. Les données collectées ont été traitées par le PAM. Le Cabinet Cible RH & Etudes a analysé les tableaux produits par le PAM et rédigé le rapport de l'étude.

4. Difficultés rencontrées pendant la collecte des données primaires

Les agents de collecte de données ont été confrontés à plusieurs difficultés dont les principales sont : l'information limitée des agents du PAM, HCR et autorités locales des camps et le taux de substitution très élevé des réfugiés identifiés sur le master-list. En effet, dans tous les camps, il a été constaté que les points focaux du PAM et du HCR n'étaient pas suffisamment informés et, par conséquent, n'avaient pas eu le temps de faire suffisamment circuler l'information dans les camps des réfugiés. Une fois cette difficulté surmontée, pendant la collecte des données, les agents ont constaté que de nombreux réfugiés inscrits sur le master list étaient absents, décédés, ou avaient tout simplement quitté les camps. La conséquence immédiate a été un taux de substitution (remplacement) très élevé des ménages.

Figure 1 : Camps, villages hôtes et échantillon selon le genre et selon les camps



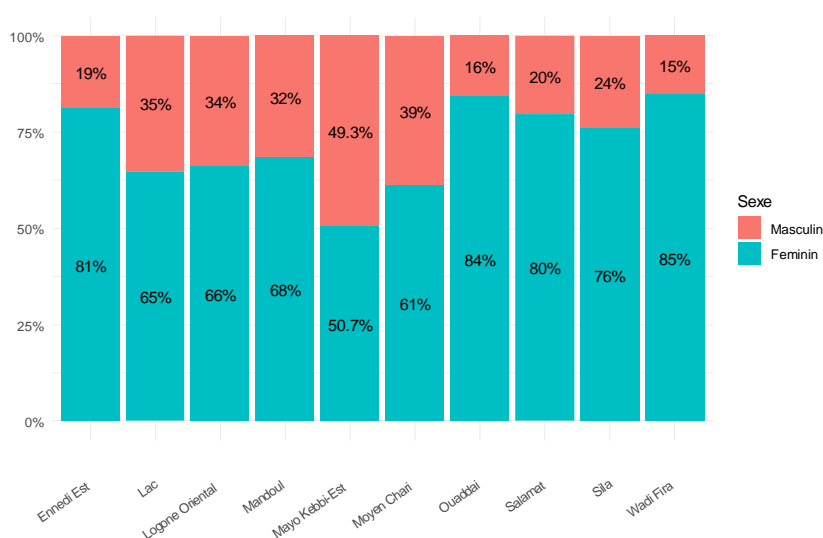
Chapitre 3 : Synthèse des résultats

1. Démographie

1.1. Sexe et situation matrimoniale des ménages

Il ressort de l'analyse des données qu'au niveau globale, 74% des ménages sont dirigés par des femmes. Aussi, au niveau des provinces, l'analyse montre que ce sont les provinces du Wadi Fira, Ouaddai, et de l'Ennedi Est qui enregistrent les forts taux des ménages dirigés par les femmes.

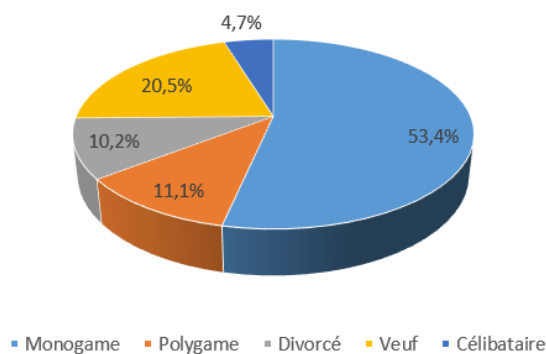
Graphique 1 : Répartition du sexe du chef de ménage selon les provinces



1.2. État matrimonial du chef de ménage

En ce qui concerne le statut matrimonial des ménages enquêtés, 53,4% sont mariés monogames. Il est aussi à noter que les ménages dirigés par les veufs/veuves représentent 20,53% (cf. graphique ci-dessous). La répartition au niveau des provinces est inégale. En effet, c'est dans le Logone Oriental que l'on constate qu'il y a le plus de ménages dirigés par les veufs/veuves (28% des ménages de cette province).

Graphique 2 : Répartition du statut matrimonial du chef de ménage



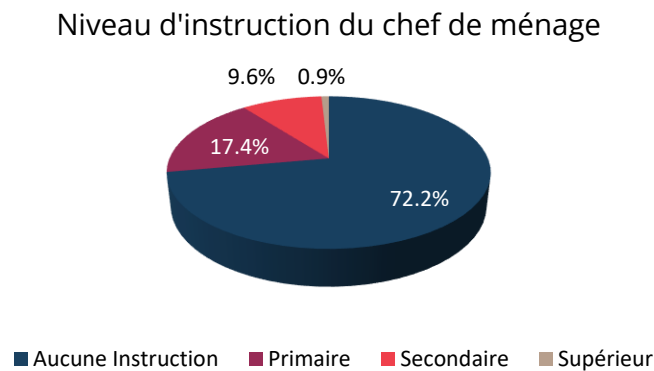
1.3. Âge du chef de ménage et taille du ménage

L'âge moyen des personnes enquêtées se situe autour de 43 ans. Aussi, c'est dans les provinces de Wadi-Fira et de l'Ennedi Est que cette taille moyenne est la plus élevée. En ce qui concerne la taille moyenne des ménages autour de 7 personnes par ménages (principalement dans le Ouaddaï et dans le Sila).

1.4. Niveau d'instruction du chef de ménage

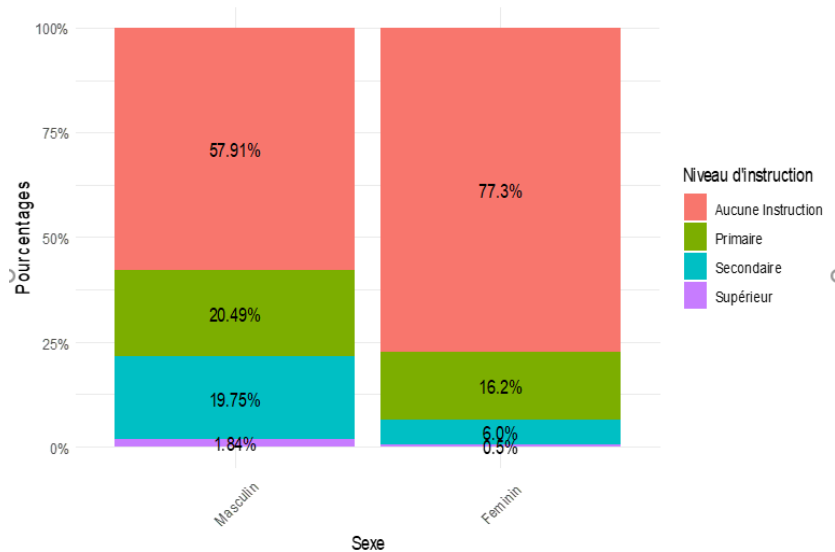
L'analyse montre qu'environ 40% des ménages enquêtés n'ont aucun niveau d'instruction. Si on considère l'enseignement coranique comme non formel, cette proportion s'élève à 72,2%. Aussi, on constate une disparité au niveau des provinces. Ainsi donc, ce sont les provinces de l'Ennedi Est et de Wadi Fira qui ont un nombre très élevé de chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction.

Graphique 3 : Répartition du niveau d'instruction du chef de ménage



Aussi, le graphique ci-dessous montre que ce sont les femmes qui sont les moins instruites. En effet, 77% des femmes n'ont aucun niveau d'instruction, contre 58% des hommes.

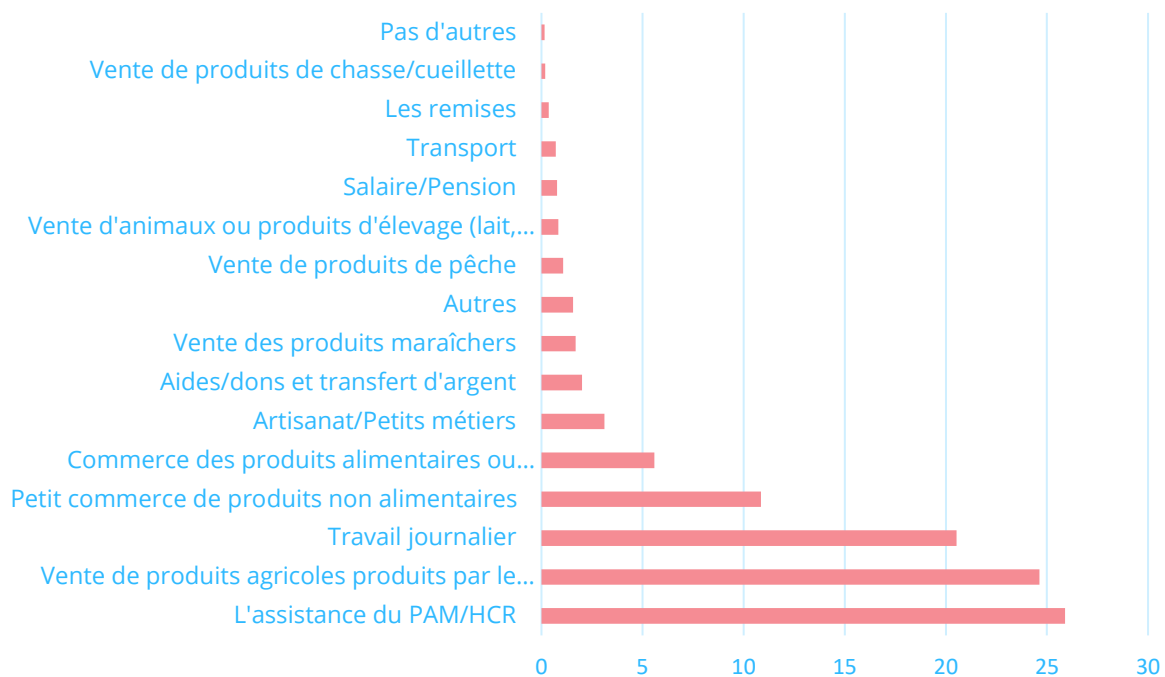
Graphique 4 : Répartition du niveau d'instruction du chef de ménage selon les sexes



2. Revenu et moyens de subsistance (sources de revenu des ménages)

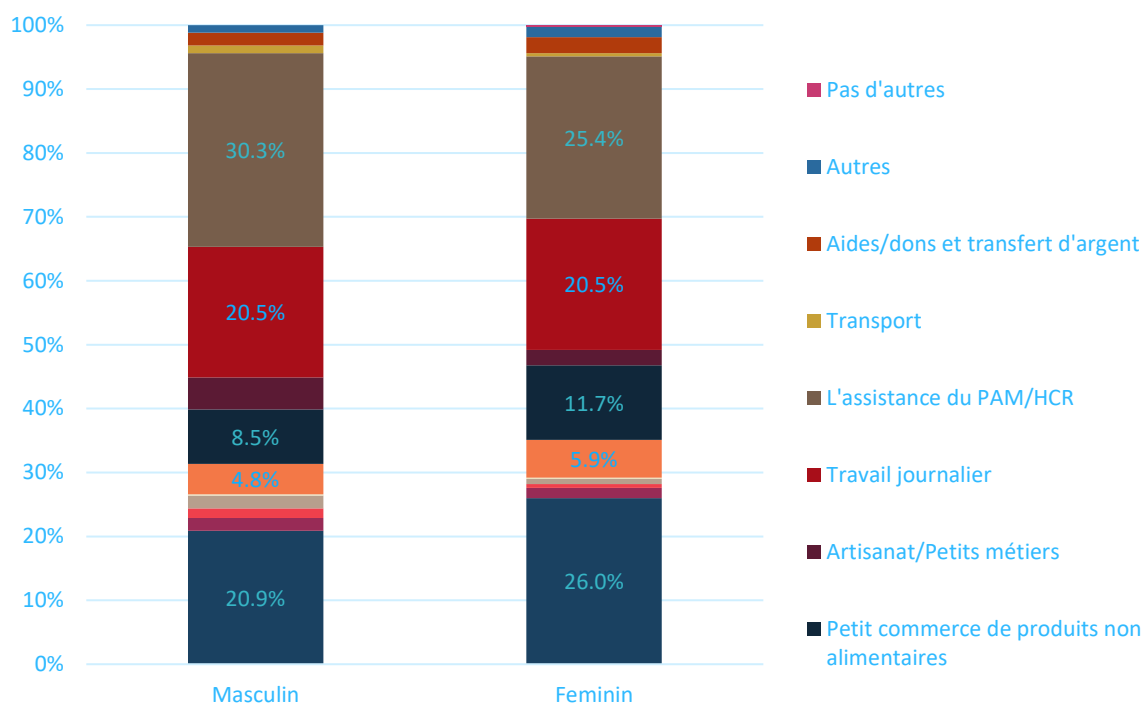
L'analyse montre que la première source de revenu (en termes de modalité la plus choisie) des ménages enquêtés demeure l'assistance reçue principalement des deux organisations (PAM et HCR). En effet, environ 27% des ménages ont déclaré que l'assistance est leur première source de revenu. Aussi, une grande majorité des ménages vivent de la vente des produits agricoles produit par eux-mêmes (près de 25%), mais aussi du travail journalier (21%). Aussi, au niveau des provinces, des disparités subsistent : dans les provinces du Moyen Chari, du Ouaddaï, du Sila et du Wadi Fira, l'assistance alimentaire reçue des ONG n'est plus la principale source de revenus des ménages, mais c'est plutôt la vente de produits agricoles. Les provinces où les ménages dépendent essentiellement de l'assistance sont le Lac, le Logone Oriental, le Mandoul et le Mayo-Kebbi Est (réfugiés urbains).

Graphique 5 : Source de revenu des bénéficiaires



Une analyse plus poussée (cf. graphique ci-dessous) montre que ce sont les ménages dirigés par les femmes qui dépendent essentiellement de la vente de produits agricoles (26% des femmes contre 21% des hommes), du petit commerce de produits non alimentaires (12%) ou alimentaires (6%), mais aussi du travail journalier (25%). Une estimation des revenus tirés de ces activités a été faite, et le revenu moyen tiré de la vente des produits agricoles s'élève à environ 10 672 F CFA.

Graphique 6 : Sources de revenus selon le sexe du chef de ménage

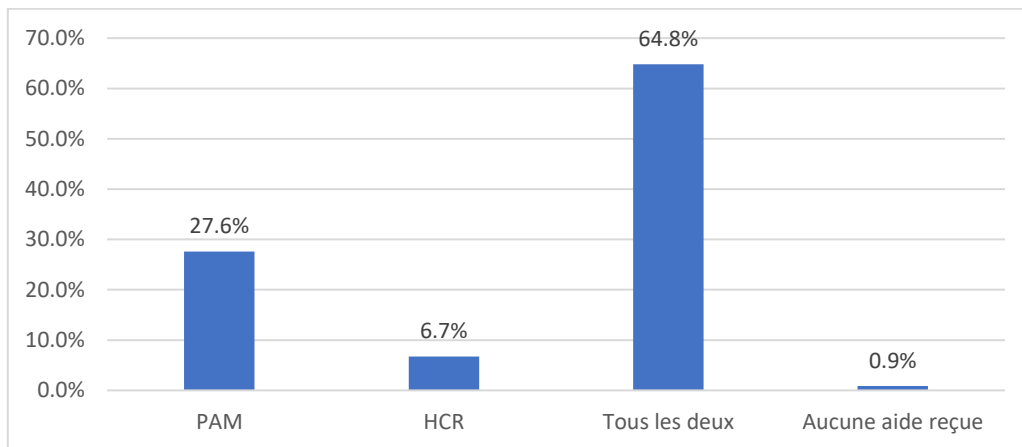


3. Accès et utilisation de l'assistance du PAM et du HCR

3.1. Assistance reçue par les réfugiés

Il ressort des données qu'environ 65% des personnes interrogées ont déclaré avoir reçu une assistance conjointe des deux organisations. Le graphique ci-dessous donne plus de précisions. Il faut aussi noter qu'outre les assistances reçues du PAM et du HCR, 26% des personnes interrogées ont déclaré avoir reçu d'autres assistance, provenant d'autres ONG (15% des personnes interrogées) ou du Gouvernement (6,5%) ou d'organisations religieuses (3%). De plus, l'assistance du PAM/HCR a permis à plus de 45% des ménages de satisfaire la moitié de leurs besoins de base. L'analyse montre aussi que le cash est la première modalité d'assistance. En effet, environ 41% des personnes interrogés ont déclaré avoir reçu le cash comme modalité d'assistance. Ceux qui ont reçu le Voucher représentent 31%. Cependant, seulement 7% ont reçu les vivres.

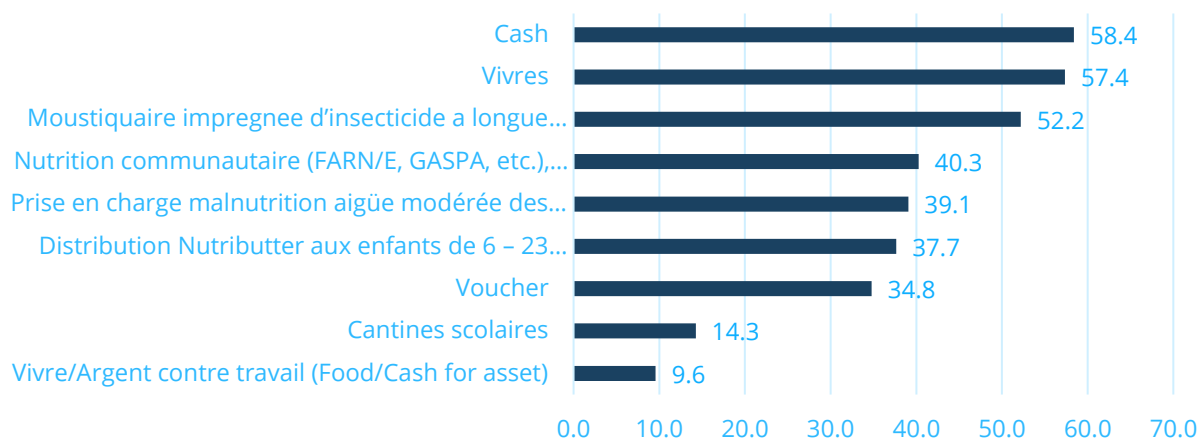
Graphique 7 : Assistance reçue par les bénéficiaires



3.2. Assistance reçue du PAM

Parmi les ménages qui ont reçu uniquement une assistance du PAM, il faut noter que l'assistance la plus couramment reçue par les bénéficiaires est l'assistance en Cash (58% des personnes qui ont reçu l'assistance du PAM ont reçu cette assistance en cash). Après le Cash, le type d'assistance la plus reçue par les bénéficiaires de l'assistance reste la distribution générale de vivre, DGV (57,4%). Le graphique ci-dessous donne plus de précisions.

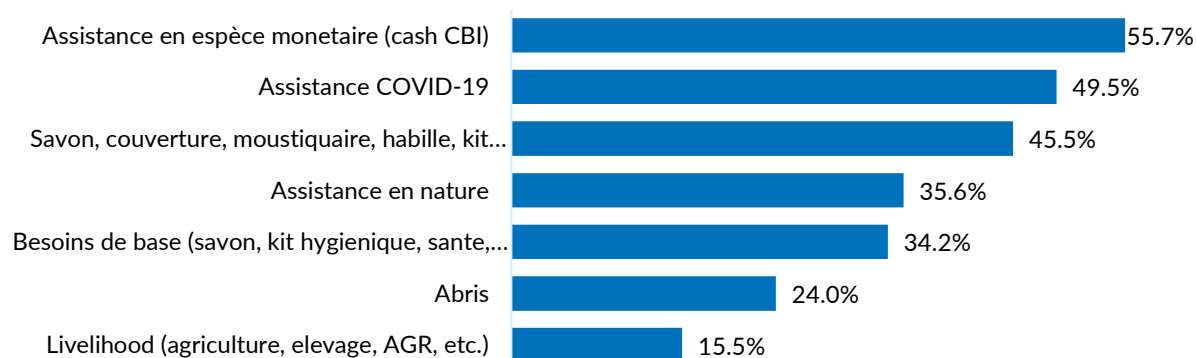
Graphique 8 : % de personnes relevant de la compétence du PAM qui ont reçu les différents types d'assistance du PAM



3.3. Assistance reçue du HCR

En ce qui concerne essentiellement l'assistance du HCR, 6,7% des personnes interrogées l'ont reçue. Les proportions des différents types d'assistance sont données dans le graphique ci-dessous.

Graphique 9 : % de personnes relevant de la compétence du HCR qui ont reçu les différents types d'assistance du HCR

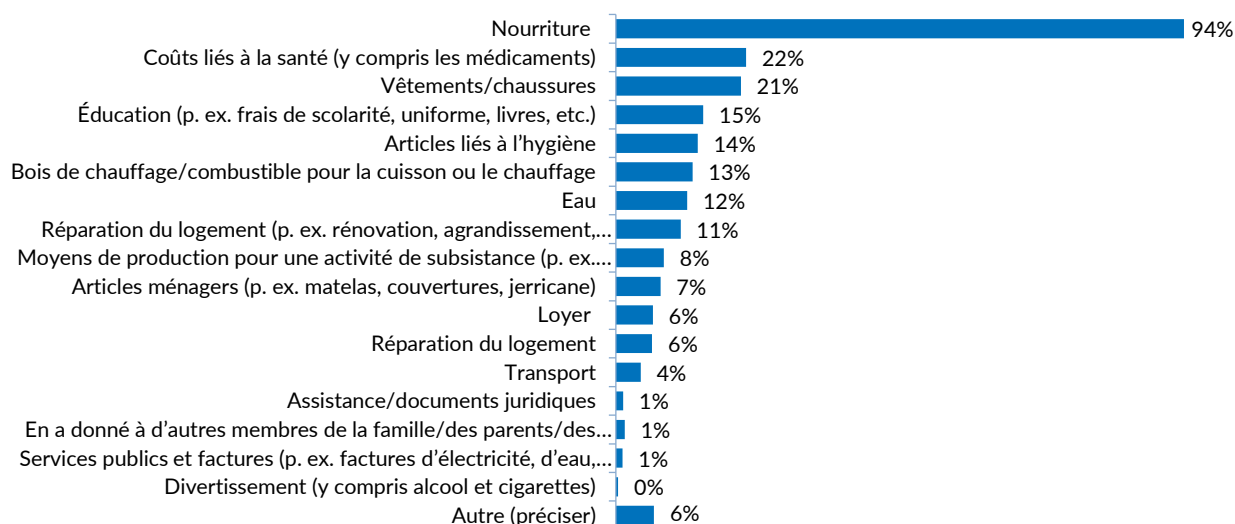


Il ressort de ce que parmi les bénéficiaires de l'assistance du HCR, c'est le CBI (56%) qui est beaucoup plus représenté. En effet, pour le HCR, les interventions basées sur les transferts monétaires (CBI) contribuent à fournir l'assistance aux personnes sous mandat afin de contribuer à leur protection. Depuis un certain nombre d'années, le HCR a étendu l'utilisation des transferts monétaires à divers secteurs d'interventions tels que la protection, les abris, le WASH, l'éducation, la sante-nutrition, la sécurité alimentaire et également l'utilisation du Cash à usage multiples.

3.4. Utilisation faite de l'assistance CBI reçue par les bénéficiaires du HCR

Il ressort des données que presque 100% de l'espèce reçue du HCR en période de COVID-19 aidait les ménages à acheter de la nourriture si bien que l'objectif dans les camps était pour les besoins de base (savon, kits de dignité etc.). Pour le cas des urbains, après l'alimentation, les dépenses sont orientées sur la location et la santé. 94% du cash a été dépensé prioritairement pour la nourriture/alimentation, 22% les coûts liés à la santé (y compris les médicaments), 21% pour les vêtements/chaussures, 15% pour l'éducation (p. ex. frais de scolarité, uniforme, livres, etc.) et 14% pour les articles liés à l'hygiène. L'analyse montre un déménagement dans des maisons de moins bonne qualité ici qui représente seulement 5% et 6% sur les dépenses sur la location mais cela nécessite une interrogation car il s'agit beaucoup plus des bénéficiaires urbains qui sont renvoyés dans des locations après plusieurs mois sans payer. Le graphique ci-dessous résume ces propos.

Graphique 10 : Part du montant dépensé par les ménages pour chaque article/service

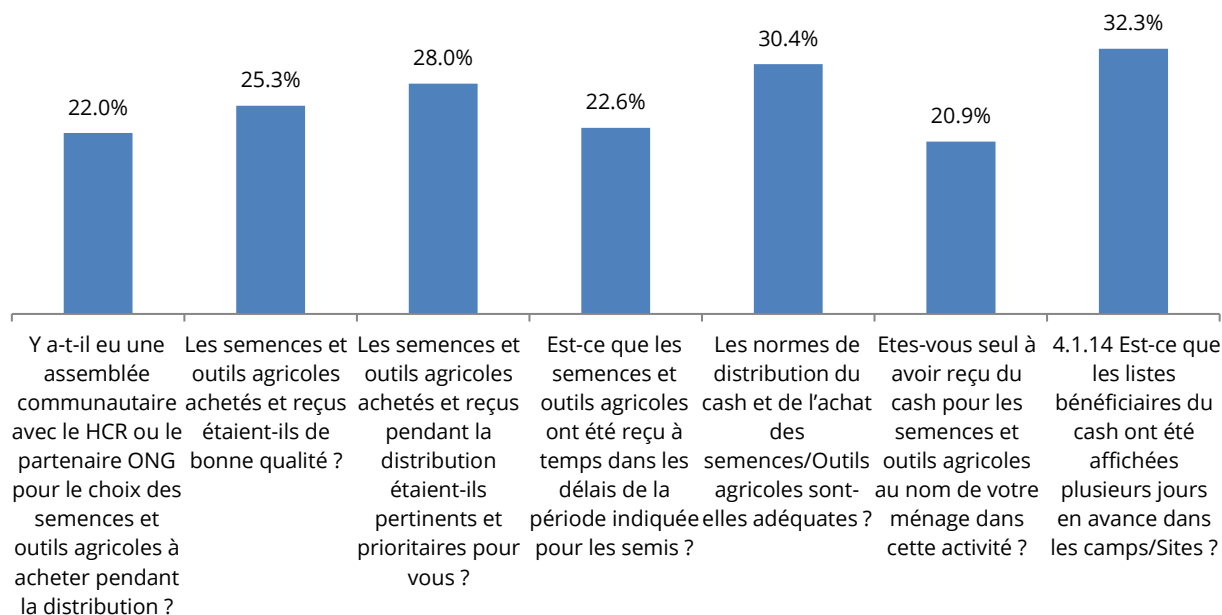


Aussi, les bénéficiaires insistent sur les montants de l'assistance qu'ils trouvent nettement en dessous des besoins dont ils font face avec un accent particulier sur les urbains de N'Djamena et Mayo-Kebbi Est qui ne bénéficient pas de l'assistance mensuelle comme ceux des camps.

3.5. Assistance reçue pour le soutien aux moyens d'existence

En ce qui concerne l'assistance pour les moyens d'existence, les bénéficiaires reçoivent en moyenne 10 000F CFA pour cette assistance. Les bénéficiaires utilisent principalement cette somme pour l'achat des semences (arachide, gombo, oignon, sorgho, etc.), mais aussi pour l'achat de matériels agricoles tels que les houes. Le graphique ci-dessous donne plus d'indications sur les utilisations ou le fait ou non de recevoir l'assistance pour les moyens d'existence.

Graphique 11 : % de ménages de personnes relevant de la compétence du HCR qui déclarent avoir reçu l'aide pour les moyens de subsistance



Les activités livelihoods peuvent aider véritables les personnes sous mandat à se mettre vers la solution durable. De ce fait, une augmentation de l'enveloppe et du nombre de ménages bénéficiaires est fortement recommandée avec un accent particulier pour les réfugiés installés dans le Mayo-Kebbi Est (Guélédeug et Moulkou qui, sans une assistance livelihood mais pratiquent de l'agriculture sur une grande superficie.

3.6. Capacité d'assistance pour répondre aux besoins essentiels

Les entretiens avec les ménages ont montré que pour 90% d'entre eux, l'assistance reçue du PAM/HCR a permis d'améliorer leurs conditions de vie, tant sur le plan alimentaire que celui des articles non alimentaires (NFI). Aussi, pour 82% d'entre eux, cette assistance leurs a permis de réduire les charges financières de leurs ménages ou encore de réduire le sentiment de stress (80,7%).¹

A la question de savoir si les bénéficiaires peuvent-ils trouver sur le marché ce dont ils ont besoin à des prix abordables, plus de 90% des participants ont affirmé que les marchés sont bien approvisionnés et fonctionnels en toutes saisons. Ce qui veut dire que la disponibilité des articles ne pose aucun problème et cela se suggère également dans les enquêtes ménages où presque 54% des personnes sous mandat ont affirmé avoir trouvé des articles/services de qualité suffisante dans les magasins/sur les marchés sans observer une augmentation des prix au cours des 4 dernières semaines.

En comparant uniquement avec les bénéficiaires du cash HCR, seulement 1,6% à N'Djamena/Mayo-Kebbi Est, 23,7% à Bagassola, 7,7% à Farchana, 14,9% à Gore, et 17,4% à Iriba. La situation des urbains (N'Djamena

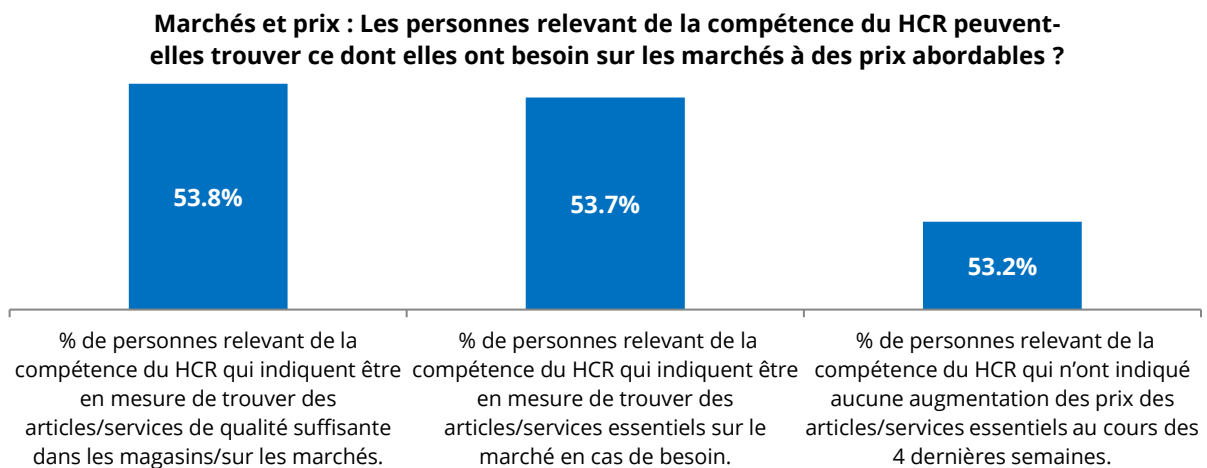
¹ Il faut noter que ces résultats ne concernent que les bénéficiaires qui n'ont pas reçu l'assistance CBI du HCR.

et Mayo Kebbi 1,6%) traduit exactement les difficultés qu'ils vivent car contrairement aux autres réfugiés vivants dans les camps, plusieurs assistances sont en place en particulier les vivres du PAM même si cette assistance est ciblée. De manière générale, tout cela peut s'expliquer par le fait que le montant distribué ne représente pas plus de 40 % du montant total réel du panier minimum des dépenses des ménages donc ne permet pas à un ménage de satisfaire tous ses besoins. Les ménages ayant affirmé satisfaire leurs besoins de base peuvent être des ménages ayant d'autres sources de revenus conséquentes pour compléter l'assistance reçue.

La grande majorité des bénéficiaires affirment avoir pu accéder aux produits sur les marchés et dans les boutiques. Le résultat par zone pour les bénéficiaires du cash HCR donne des taux un peu différents : N'Djaména/Mayo Kebbi Est, 85% des bénéficiaires indiquent être en mesure de trouver des articles/services de qualité suffisante dans les magasins/sur les marchés et 58% ont indiqué aucune augmentation des prix des articles/services essentiels au cours des 4 dernières semaines. C'est le cas aussi respectivement de Bagassola 96% et 54% ; Farchana 63% et 28% ; Gore 36% et 55% ; et Iriba 43% et 72%.

Environ 59% de ménages ciblés indiquent être en mesure de trouver des articles/services essentiels d'une qualité suffisante dans les magasins/sur les marchés et 53% n'ont pas observé une hausse des prix lors des 4 dernières semaines précédant l'enquête pour tous les ménages bénéficiaires PAM-HCR. Il ressort aussi clairement de cet exercice que 52% des bénéficiaires préfèrent le cash comme modalité d'assistance par rapport aux autres modalités.

Graphique 12 : Marchés et prix



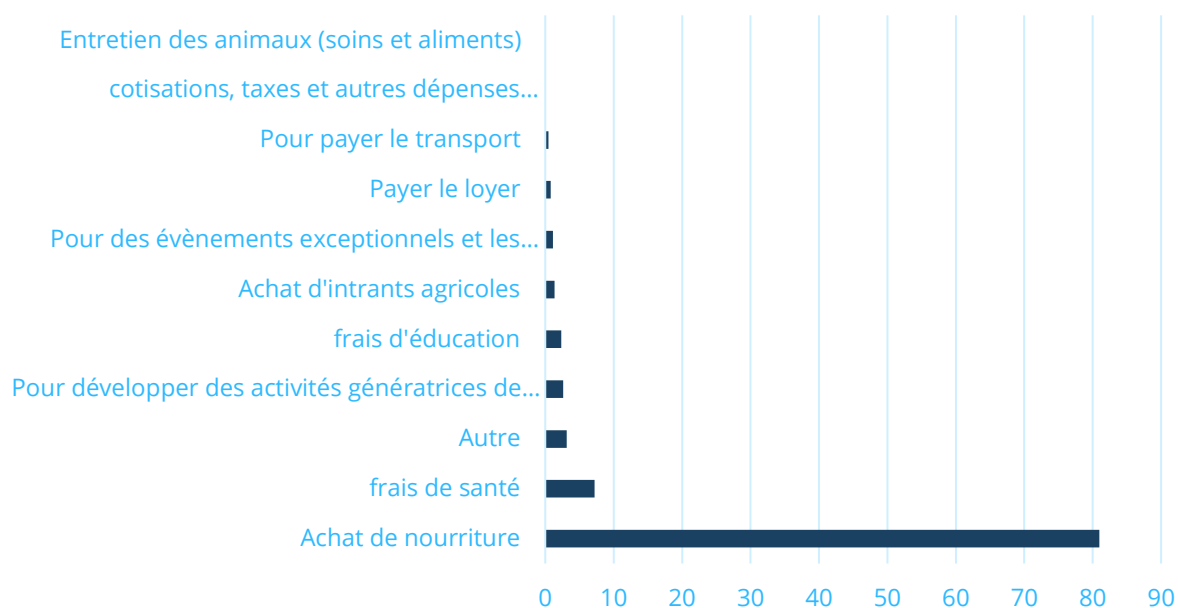
Le marché est un pilier pour le projet cash du fait de sa fonctionnalité et accessibilité. Etant donné que toutes ces conditions sont réunies, il est recommandé de poursuivre avec les projets CBI au Tchad. Toutefois, une nouvelle étude du marché serait nécessaire et souhaitable pour mieux ajuster le volume d'assistance en cash.

4. Dette

Conformément aux résultats ci-dessus qui montrent que l'aide n'est pas en mesure de répondre aux besoins des ménages, plus de la moitié (58%) des ménages ont déclaré être endettés. Les résultats ont montré que le pourcentage de ménages endettés était beaucoup plus élevé à Lac (77%), Mayo Kebbi Est (77%) et Moyen Chari (68%). Dans certains camps, la proportion de ménages endettés était exceptionnellement élevée, en particulier parmi les réfugiés de Dosseye et de N'Djamena (plus de 80%). Dans l'ensemble, les ménages dirigés par des hommes n'étaient que légèrement plus susceptibles d'avoir des dettes (60%) que les ménages dirigés par des femmes (57%). Néanmoins, le montant moyen de la dette était significativement plus élevé chez les ménages dirigés par des hommes (23 500 FCFA) par rapport aux ménages dirigés par des femmes (14 500 FCFA).

La majorité (81%) des ménages qui ont indiqué avoir emprunté de l'argent l'ont fait pour acheter de la nourriture, tandis que seule une petite proportion du Moyen chari (18%) et de Salamat (11%) l'ont fait pour couvrir leurs frais de santé à Mayo Kebbi Est, 17 % et 12% ont emprunté pour démarrer des activités génératrices de revenus et pour payer un loyer, ce qui correspond respectivement au constat que l'assistance fournie aux réfugiés est insuffisante pour répondre à leurs besoins alimentaires et autres besoins essentiels.

Graphique 13 : Principale utilisation de la dette (en %)



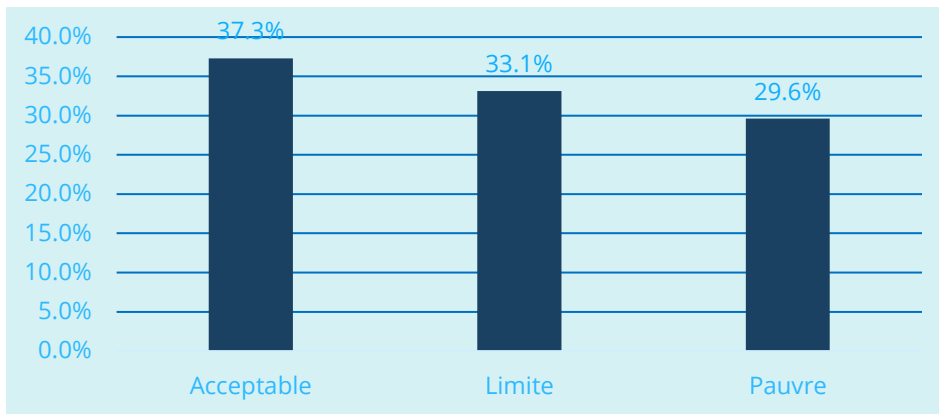
Il est à cet effet recommander une augmentation du volume d'assistance pour respecter le MEB national et surtout trouver une enveloppe pour assister tous les ménages des réfugiés urbains qui n'ont pas les volets d'assistance comme ceux des camps au moins quatre fois dans l'année car à nos jours, sauf les Personnes avec Besoin Spécifiques (PBS) qui sont assistés mensuellement. Renforcer également l'assistance cash aux PBS et en kits de dignité pour les femmes en âge de procréer dans les camps et sites des réfugiés.

5. Sécurité alimentaire

5.1. Score de consommation alimentaire (SCA)

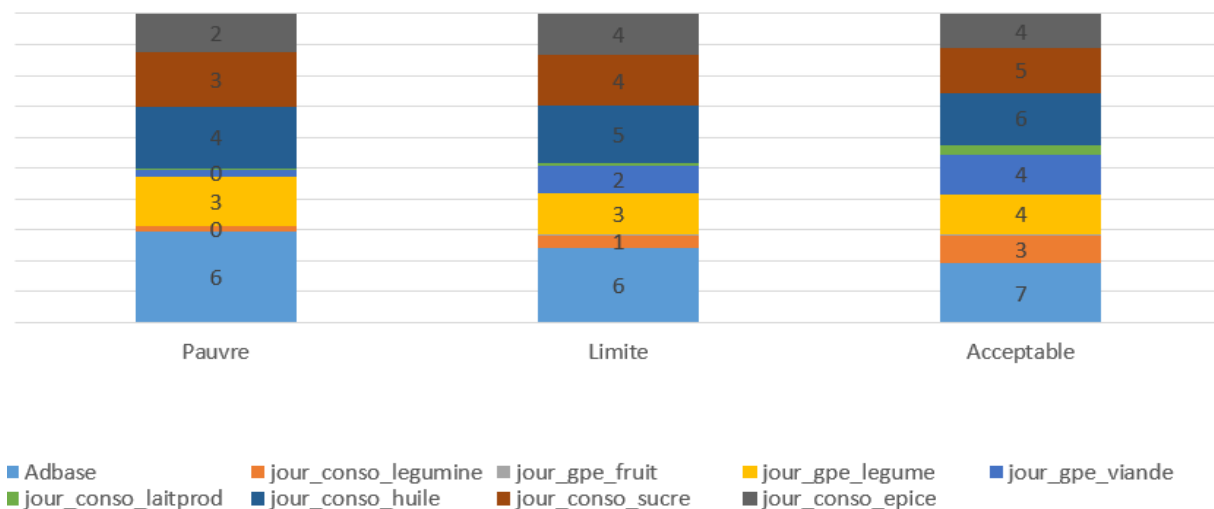
Le graphique ci-dessous montre la répartition de l'indicateur score de consommation alimentaire (SCA). Il ressort de ce graphique que consommation alimentaire pauvre et limite représente environ 63% des ménages, indiquant un niveau élevé d'insécurité alimentaire.

Graphique 14 : Score de consommation alimentaire (SCA)



Le graphique ci-dessous présente la contribution des différents groupes d'aliments suivant les classes de consommation alimentaire. Il apparaît donc que les ménages ayant une consommation pauvre consomment très peu les aliments des différents groupes à l'instar des protéines animales (nulle au cours de 7 derniers jours précédant le passage des enquêteurs), les légumineuses, ainsi que le sucre, mais aussi les aliments de base (céréales et tubercules), comparativement aux autres groupes de consommation (limite et acceptable).

Graphique 15 : Nombre de jours moyen de consommation des différents groupes d'aliments selon les groupes de consommation

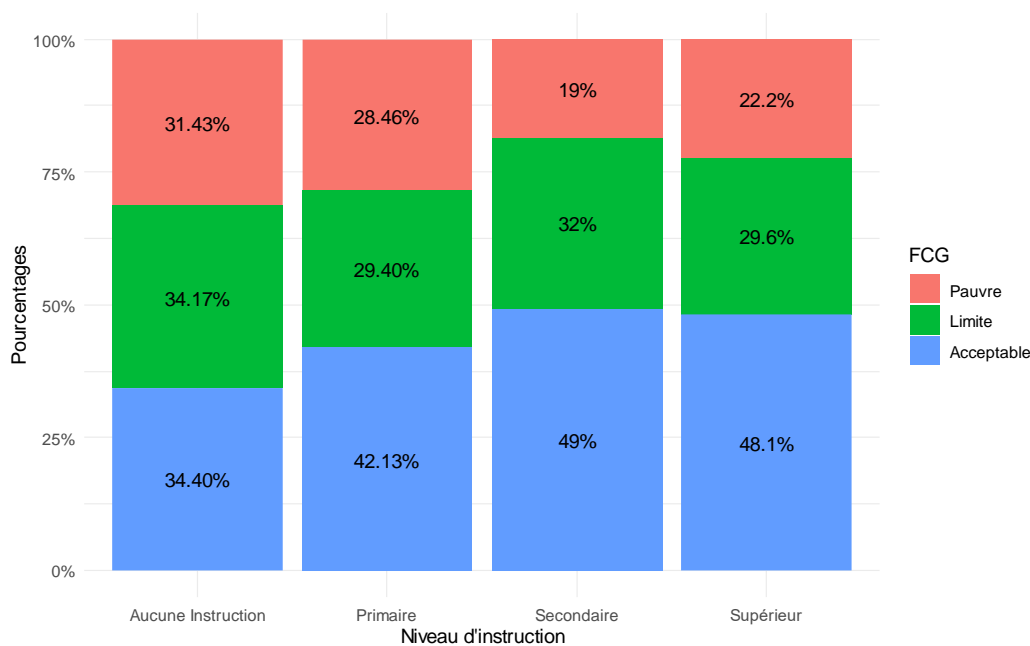


Lorsqu'on analyse la répartition du SCA selon les provinces, on constate que les provinces ayant une proportion de ménages avec une consommation alimentaire pauvre élevée sont celles du Mandoul (64% des ménages de cette province), du Wadi Fira et de l'Ennedi Est. Outre cela, une analyse par camps montre que les camps ayant une proportion de ménages avec une consommation pauvre supérieure à 40% sont les camps d'Amnabak (50%), Dilingala (59%), Gon (79,5%), Iridimi (73,7%), Kounoungou (50,5%), Mile (48,5%), Mayo Kebbi Est (51%) et Oure Cassoni (46,4%).

Aussi, une analyse par genre montre ce sont les ménages dirigés par les femmes qui ont une consommation alimentaire dégradée. En effet, 30,5% des femmes ont un SCA pauvre contre seulement 27,1% des hommes.

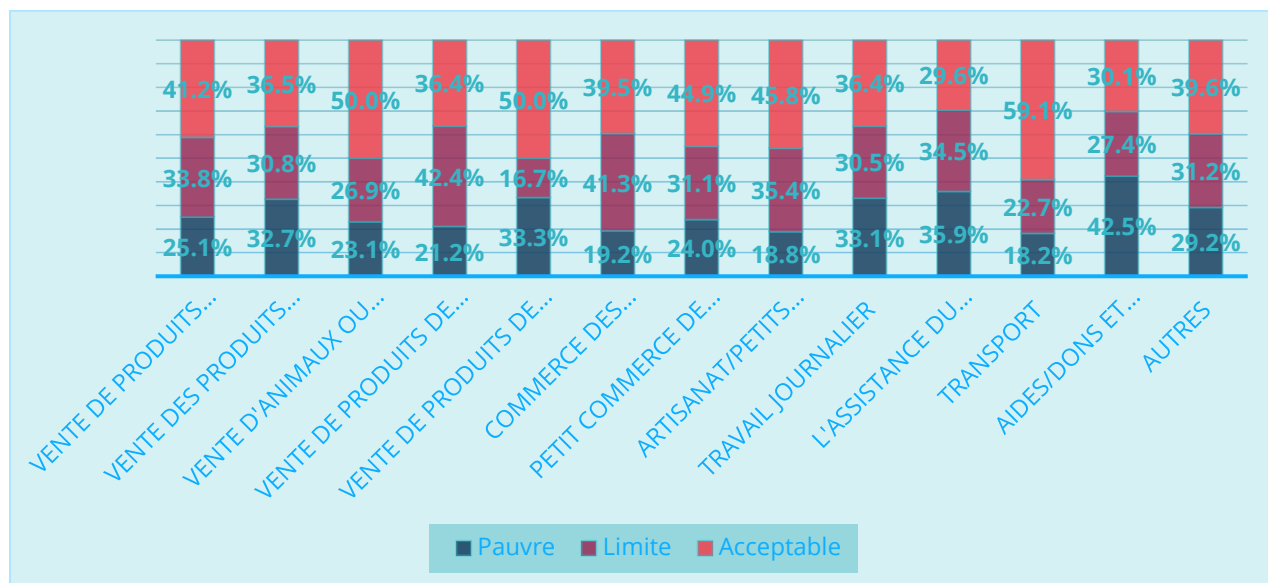
L'analyse selon le niveau d'instruction (graphique ci-dessous) montre aussi que ce sont les chefs de ménages n'ayant aucun niveau d'instruction qui ont une consommation alimentaire pauvre (31,4%). En croisant le SCA avec le statut matrimonial, on constate que ce sont les ménages dirigés par les veufs/veuves qui ont mauvaise consommation alimentaire (34,2%).

Graphique 16 : Score de consommation alimentaire selon le niveau d'instruction du chef de ménage



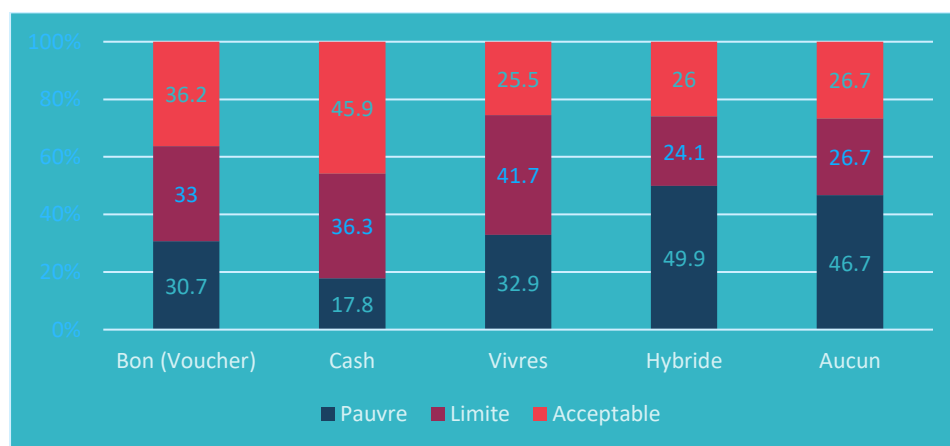
En poussant l'analyse plus loin, on constate que ce sont les bénéficiaires qui vivent des aides/dons ou transferts qui ont une consommation alimentaire pauvre beaucoup plus élevée que ceux vivant des autres sources de revenu. En effet, 42,5% d'entre eux ont une consommation alimentaire pauvre (cf. graphique ci-dessous). Il faut aussi noter que parmi ceux qui ne vivent que de l'assistance du PAM/HCR, 36% ont une consommation pauvre.

Graphique 17 : SCA selon les sources de revenus



Aussi, le graphique 18 (ci-dessous) montre le score de consommation alimentaire selon les modalités d'assistance reçue. Il ressort de ce graphique que les bénéficiaires de l'assistance en cash sont ceux qui ont une consommation alimentaire pauvre plus faible que les bénéficiaires des autres modalités d'assistance. En revanche, parmi les bénéficiaires de l'assistance hybride, environ 50% d'entre eux ont une consommation pauvre. Du fait qu'il existe un lien statistiquement significatif entre le SCA et la modalité d'assistance, cette analyse permettrait de favoriser un peu plus l'utilisation du cash comme modalité d'intervention.

Graphique 18 : Type d'assistance et score de consommation alimentaire

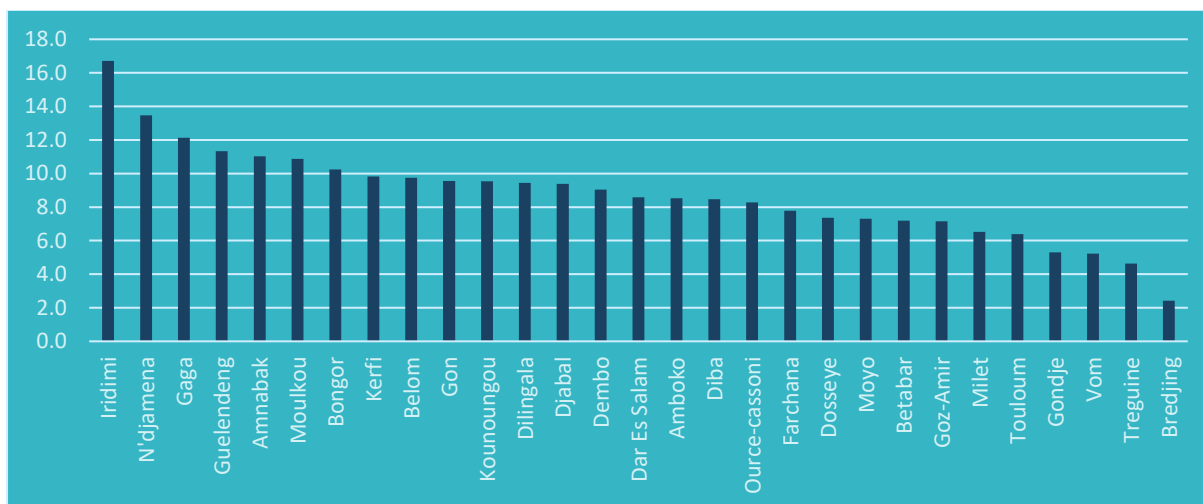


5.2. Indice des stratégies sur les comportements alimentaires (rCSI)

L'analyse du rCSI au niveau global montre que 6% des ménages enquêtés ont développé de stratégies néfastes telles que l'emprunt de la nourriture, la réduction du nombre de repas ou encore la réduction des repas au profit des enfants.

L'analyse par province montre que c'est dans les provinces de Wadi Fira et Moyen Chari que les ménages ont développé beaucoup de stratégies. Au niveau des camps, c'est principalement dans les camps de Iridimi, Mayo Kebbi Est (réfugiés urbains), Gon, Belom, Amnabak, et Kounoungou que les ménages ont adopté le plus de stratégies. Le graphique ci-dessous présente le rCSI moyen par camp, le rCSI global moyen étant 8,5.

Graphique 19 : rCSI moyen par camp



L'analyse selon la modalité d'assistance (voir graphique en annexe 3) montre que les bénéficiaires de l'assistance en cash sont ceux qui développent très peu de stratégies sur les comportements alimentaires.

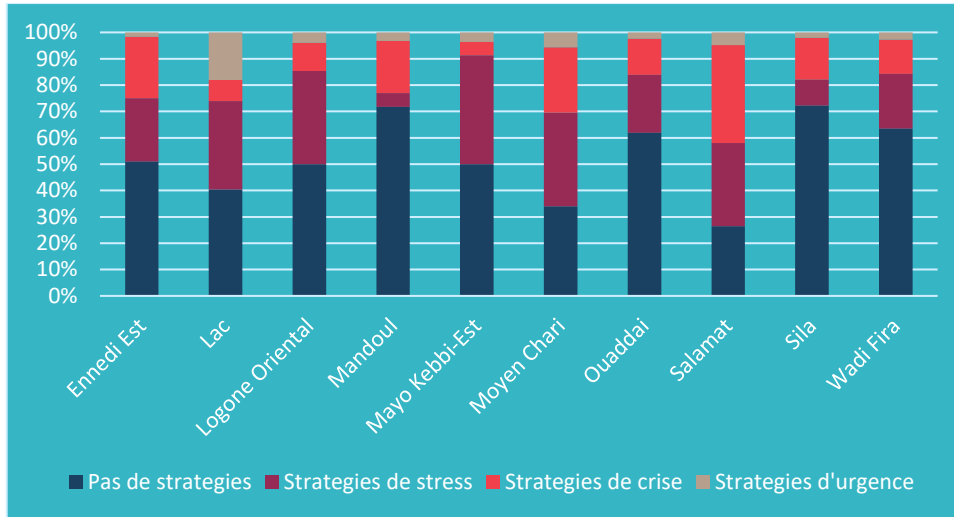
5.3. Indice des stratégies sur les moyens d'existence (ISAME)

Les difficultés auxquelles les ménages sont confrontés les amènent à pratiquer des stratégies d'adaptation qui peuvent éroder leurs moyens d'existence. Il ressort de l'analyse des données que 4% des ménages interrogés ont développé des stratégies d'urgence qui consistent en la vente des parcelles, des dernières femelles reproductrices ou encore de la pratique de la mendicité par un ou plusieurs membres du ménage pour la satisfaction des besoins essentiels, et notamment ceux alimentaires. Les ménages n'ayant pas développé de stratégies représentent 54%, ceux ayant développé des stratégies de stress représentent 26% et ceux ayant développé des stratégies de crise 16%.

L'analyse des stratégies de moyens d'existence selon les modalités d'assistance (graphique 25 en annexe) montre que, en dehors des ménages qui n'ont reçu aucune assistance, les ménages bénéficiaires des vivres

sont ceux qui développent les stratégies (52% d'entre eux) contrairement à ceux qui reçoivent les Vouchers (49%) et Cash (47%). Ceux qui reçoivent l'assistance hybride en revanche développent moins de stratégies.

Graphique 20 : Stratégies d'adaptation selon les provinces



Au niveau des provinces (graphique ci-dessus), on constate que c'est au niveau du Lac que les ménages ont adopté le plus de stratégies d'urgence. Aussi, l'analyse au niveau des camps montre que c'est dans les camps de Dar Es Salam, Farchana et Guéledeng que les personnes interrogées ont développé le plus de stratégies (18%, 10% et 17% respectivement).

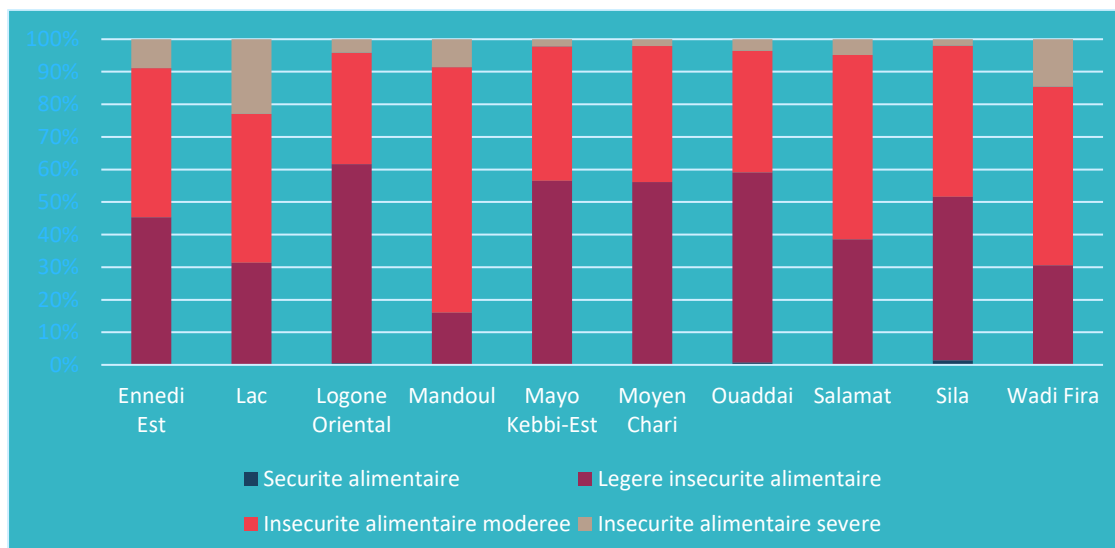
5.4. Insécurité alimentaire des ménages

La sécurité alimentaire est analysée selon la méthode CARI prend en compte la consommation alimentaire des ménages, la part des dépenses consacrées à l'alimentation et le recours aux stratégies d'adaptation non-alimentaires (tableau ci-après). Il ressort de ce tableau que 7% des personnes interrogées sont en insécurité alimentaire sévère, soit 53% en insécurité alimentaire globale.

Tableau 2 : Insécurité alimentaire globale

Indicateurs		Sécurité alimentaire	Légère insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
SCA		2,2%	35,1%	33,1%	29,6%
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	13,8%	17,3%	15,6%	53,3%
	Stratégies sur les moyens d'existence	53,9%	26,1%	15,8%	4,2%
Indice de sécurité alimentaire		0,4%	47,0%	45,5%	7,1%

La prévalence de l'insécurité alimentaire globale élevée c'est-à-dire supérieure à 45% est observée dans six provinces. Il s'agit des provinces de l'Ennedi Est (54,7%), du Lac (68,6%), du Mandoul (84%), du Salamat (61,5%), du Sila (48,4%) et du Wadi Fira (69,4%). Le graphique ci-dessous donne plus de détails.

Graphique 19 : Stratégies d'adaptation selon les provinces


Le tableau à l'annexe 4 présente l'insécurité alimentaire selon les camps.

6. Caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages en insécurité alimentaire

6.1. Sexe du chef de ménage

Les ménages dirigés par les femmes sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. En effet, 53% des ménages dirigés par les femmes sont en insécurité alimentaire contre seulement 51% des ménages dirigés par les hommes.

6.2. Situation matrimoniale du chef de ménage

Les résultats montrent que la prévalence de l'insécurité alimentaire globale est plus élevée dans les ménages dirigés par des individus sans alliance. En effet, 58% des ménages veufs/veuves (respectivement 53% des ménages monogames et 47,3% des ménages divorcés/séparés) sont en insécurité alimentaire. Cette prévalence est relativement moins élevée dans les ménages polygames (46,1%).

6.3. Niveau d'instruction du chef de ménage

Les ménages dirigés par des personnes ayant reçu une éducation sont moins en insécurité alimentaire (45%) que ceux dirigés par des personnes ne sachant ni lire ni écrire (55%).

6.4. Age du chef de ménage

L'âge du chef de ménage joue lui aussi un certain rôle dans la sécurité alimentaire du ménage. En effet, les résultats de l'enquête montrent que les chefs de ménages très âgés (60 ans et plus, du fait de leur épuisement physique) sont plus exposés à l'insécurité alimentaire que les autres (65,4%).

6.5. Sources de revenu

Les données montrent que ménages dont les revenus proviennent des activités ou sources suivantes sont les plus en insécurité alimentaire que ceux pratiquant d'autres activités : ménages vivant de l'assistance du PAM/HCR (63,7%), commerce des produits alimentaires ou animaux (40,1%), travail journalier (51,4%), vente de produits de la chasse ou cueillette (50%), vente de produits de la pêche (63,7%).

7. Protection

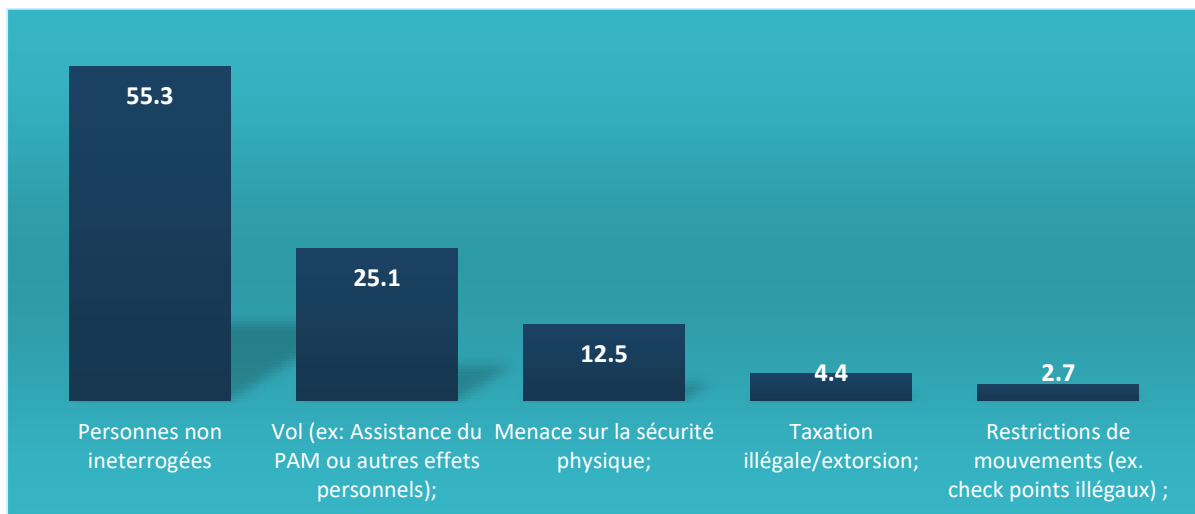
La protection est un aspect très important du travail humanitaire. Il ressort des entretiens avec les chefs de ménage que seulement 27,7% des personnes interrogées ont déclaré avoir été informé de la fin du programme d'assistance auquel ils participent (DVG, Nutrition, CBI, etc.).

Quant à la sécurité, plus de 96% des personnes interrogées ont affirmé que les sites de distribution sont sûrs ou très sûrs. Toutefois, 3,5% d'entre elles ont affirmé qu'ils sont dangereux.

Aussi, il faut noter que 83,7% des personnes interrogées n'ont pas (elles-mêmes ou un autre membre de leur ménage) vécu des contraintes de sécurité en allant ou revenant d'un site de programme du PAM/HCR ou bien du marché où ils pouvaient utiliser l'assistance du PAM/HCR, contre 16,3% qui ont été victimes de différentes sortes d'insécurité².

Les principaux problèmes de sécurité auxquels sont confrontés les bénéficiaires en allant ou revenant des sites de distribution sont principalement les vols (25,1% des personnes interrogées). Ces cas de vols peuvent bien concerner aussi bien l'assistance elle-même ou encore les effets personnels des bénéficiaires. Outre les cas de vols, 12,5% des bénéficiaires ont déclaré avoir subi des cas de menaces physiques sur leurs personnes. Le graphique ci-dessous donne plus de précisions.

Graphique 20 : Principaux problèmes d'insécurité (en %)



Au niveau des camps, ceux où les cas de menaces sont les plus courants sont les camps de Belom (57,2% des ménages de ce camp), Dembo (38,7%), Farchana (35%) et Dilingala (30,8%).

Pour les cas de vols, ils sont plus reportés dans les camps de Gondjé (78,9% de personnes interrogées dans ce camp), Moyo (82,7%), Vom (92,3%) et Dembo (61,3%).

² Il faut noter que ces questions ne s'appliquent que lorsque le ménage n'a pas reçu l'assistance CBI.

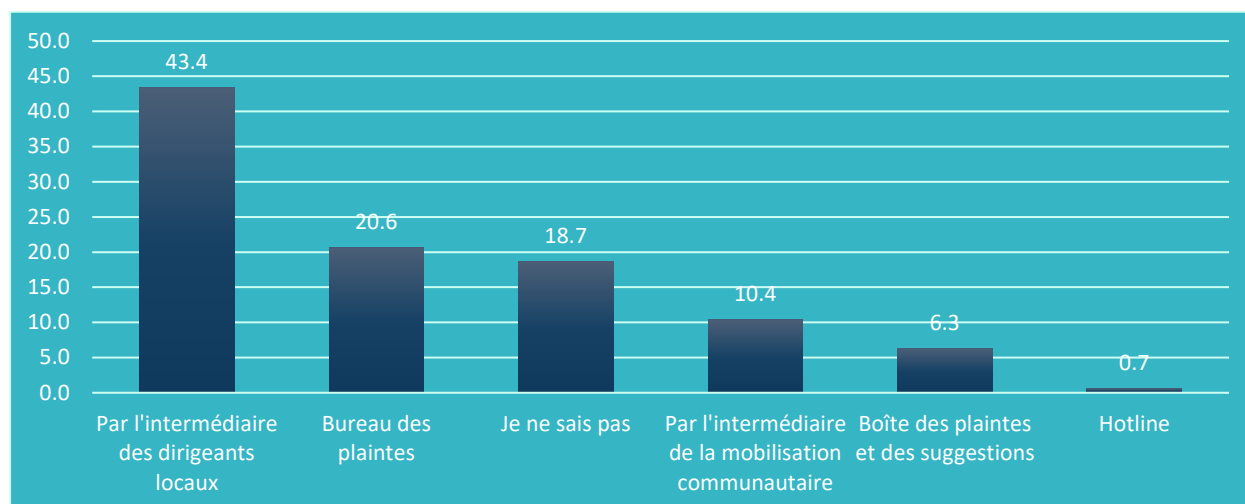
Les deux organisations sont donc appelées à mettre sur pied ou renforcer les mécanismes pour la protection des bénéficiaires.

Outre les questions de sécurité, la plupart des bénéficiaires affirment (90,1%) qu'ils ont été traités avec respect par les le personnel du PAM/HCR, et 89,5% d'entre eux que les sites de distribution sont dignes (mise en place de tentes et autres accessoires pour recevoir les bénéficiaires).

Par ailleurs, près d'un tiers des bénéficiaires n'a pas pu accéder, lui-même ou un membre de son ménage, à l'aide du PAM/HCR une ou plusieurs fois au cours des derniers mois. En effet, en raison des résultats très contestés du profilage effectué au cours des deux dernières années, l'assistance, et principalement celle du PAM, a été suspendu dans quelques camps.

Enfin, pour ce qui est de la connaissance du mécanisme de gestion de plaintes (CFM), le graphique ci-dessous donne plus d'informations. En effet, 38,2% des personnes interrogées ont déclaré ne pas connaître le mécanisme de transmission d'une plainte ou avoir un retour d'informations³.

Graphique 23 : Connaissance du CFM (en %)

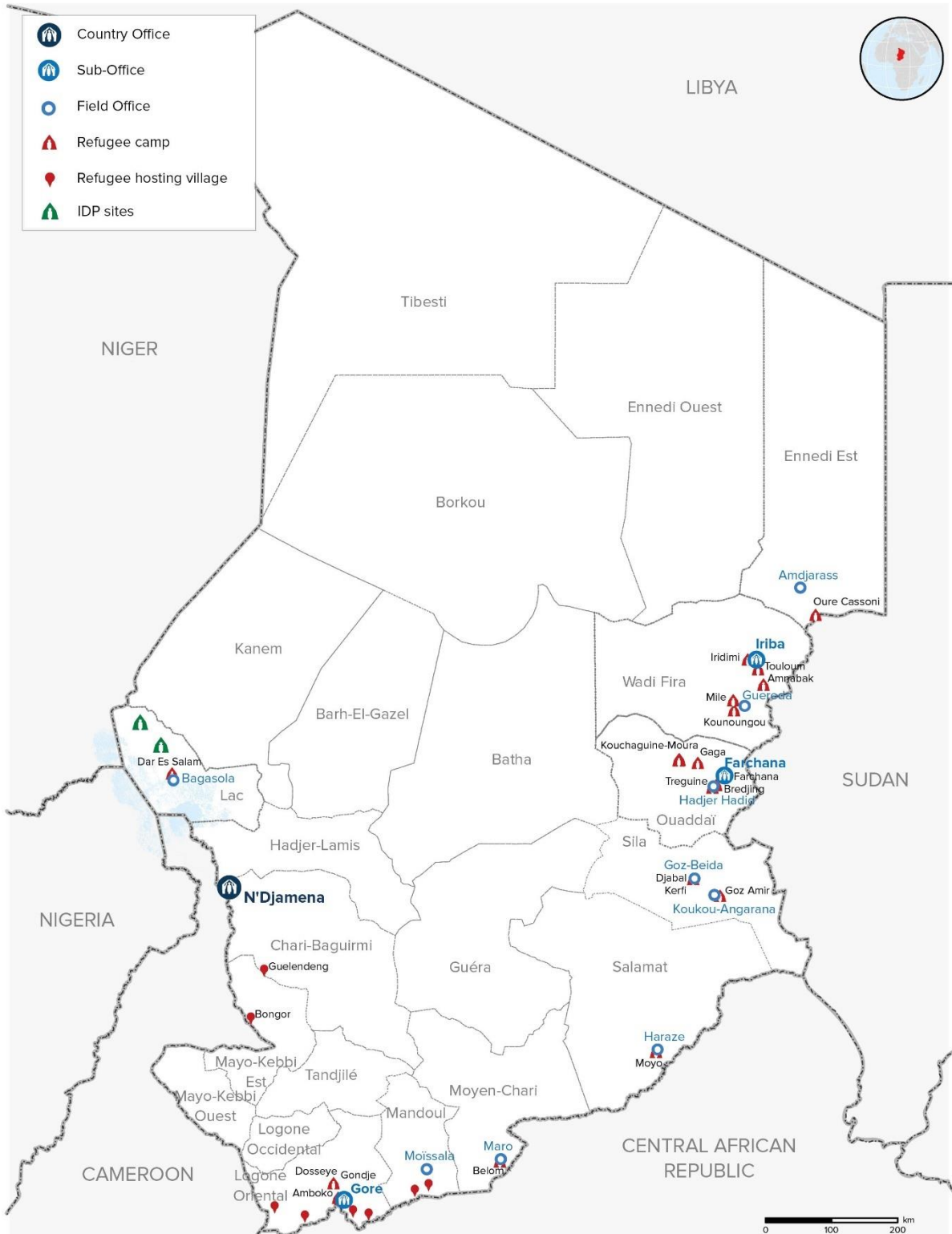


Le graphique ci-dessus montre la connaissance que les bénéficiaires ont du mécanisme de gestion de plaintes. Il ressort du graphique que 43,4% des personnes interrogées ont déclaré connaître le mécanisme de gestion de plaintes par l'intermédiaire des dirigeants des bureaux locaux ou sous-délégations HCR. Il faut aussi noter que 20,6% des personnes interrogées ont déclaré connaître le mécanisme par l'intermédiaire des bureaux de plaintes.

³ Rappelons-le encore, cette question n'est posée que lorsque le ménage n'a pas reçu l'assistance CBI du HCR.

Annexes

Annexe 1 : Présence du HCR au Tchad



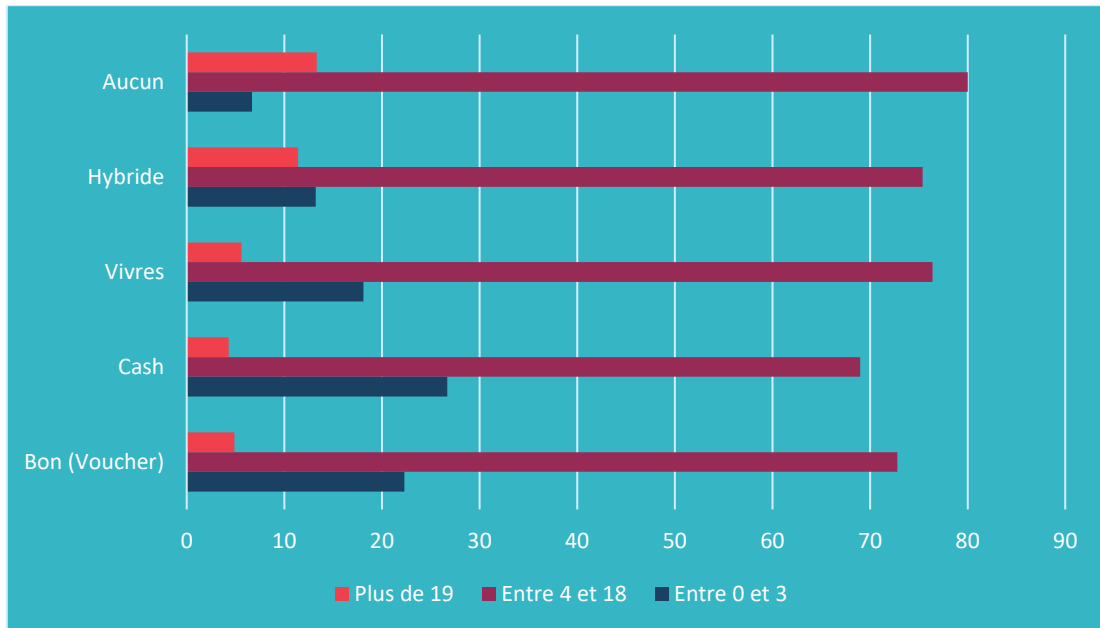
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Data sources: UNHCR, CNARR

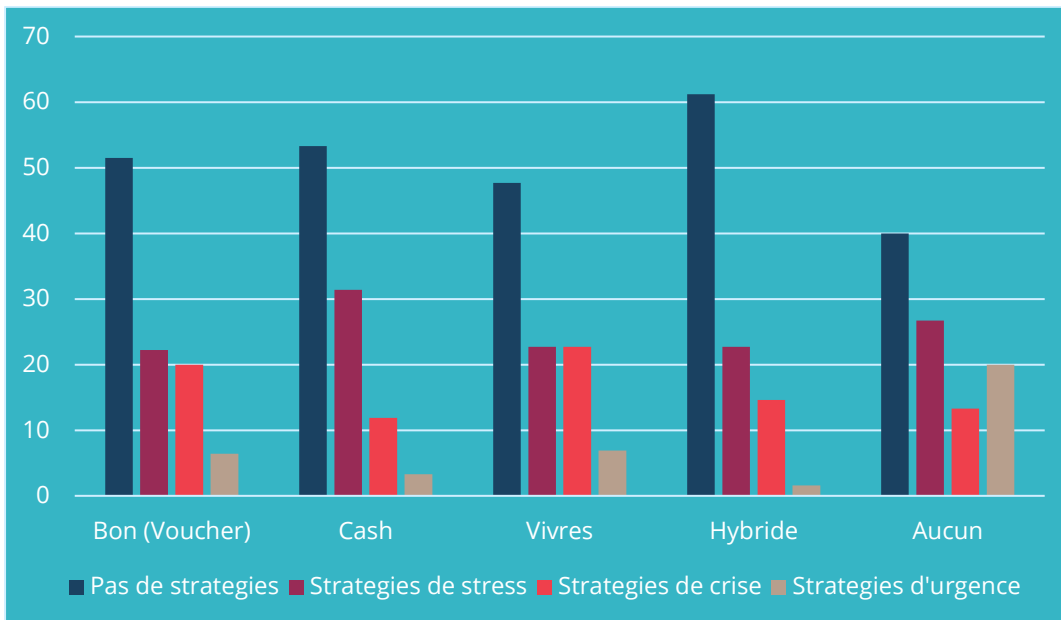
Feedback: Filip Hilgert, hilgert@unhcr.org

Creation date: 27 January 2021

Annexe 2 : Type d'assistance et indice des stratégies d'adaptation sur les comportements alimentaires



Annexe 3 : Type d'assistance et stratégies sur les moyens d'existence



Annexe 4 : Insécurité alimentaire selon les provinces

Provinces	Sites ou camps	Sécurité alimentaire	Légère insécurité alimentaire	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère	Insécurité alimentaire globale
Ennedi Est	Oure Cassoni	0,0%	45,3%	45,8%	8,9%	54,7%
Lac	Dar Es Salam	0,0%	31,4%	45,7%	22,9%	68,6%
Logone Oriental	Amboko	0,8%	58,4%	38,1%	2,7%	40,8%
	Betabar	0,0%	44,4%	48,1%	7,4%	55,5%
	Diba	0,0%	66,7%	23,1%	10,3%	33,4%
	Dosseye	0,0%	61,3%	33,5%	5,2%	38,7%
	Gondje	1,2%	67,7%	29,2%	1,9%	31,1%
	Vom	0,0%	46,2%	38,5%	15,4%	53,9%
Mandoul	Dembo	0,0%	12,9%	83,9%	3,2%	87,1% (*)
	Dilingala	0,0%	25,6%	69,2%	5,1%	74,3%
	Gon	0,0%	7,7%	78,2%	14,1%	92,3%
Mayo Kebbi-Est	Bongor	0,0%	74,6%	20,9%	4,5%	25,4%
	Guelendeng	0,0%	66,7%	33,3%	0,0%	33,3%
	Moulkou	0,0%	50,0%	50,0%	0,0%	50,0%
	Mayo Kebbi Est	0,0%	31,4%	68,6%	0,0%	68,6%
Moyen Chari	Belom	0,0%	56,2%	41,8%	2,1%	43,9%
Ouaddaï	Bredjing	2,1%	47,4%	41,2%	9,3%	50,5%
	Farchana	0,0%	36,0%	60,0%	4,0%	64,0%
	Gaga	0,8%	65,3%	32,2%	1,7%	33,9%
	Treguine	0,0%	83,5%	16,5%	0,0%	16,5%
Salamat	Moyo	0,0%	38,5%	56,7%	4,8%	61,5%

Sila	Djabal	1,0%	59,6%	39,4%	0,0%	39,4%
	Goz-Amir	3,0%	47,0%	48,0%	2,0%	50,0%
	Kerfi	0,0%	42,9%	52,7%	4,4%	57,1%
Wadi Fira	Amnabak	0,0%	17,7%	63,5%	18,8%	82,3%
	Iridimi	0,0%	6,1%	84,8%	9,1%	93,9%
	Kounougou	0,0%	38,7%	48,4%	12,9%	61,3%
	Mile	0,0%	43,4%	38,4%	18,2%	56,6%
	Touloum	0,0%	46,2%	39,6%	14,2%	53,8%

* : Effectif des ménages enquêtés non représentatif

Acronymes

CBI	Cash Based Intervention
CFM	Complaints & Feedback Mechanism
DVG	Distribution Générale de Vivres
FCS	Food Consumption Score (Score de consommation alimentaire)
LCSI	Livelihood Coping Strategy Index (Indice des stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence)
PDM	Post Distribution Monitoring
SCA	Score de consommation alimentaire
rCSI	reduced Coping Strategy Index